

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ**

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2022

<b>DATE DE CONVOCATION :</b>  08/11/2022
<b>DATE D’AFFICHAGE :</b>  28/11/2022
<b>NOMBRE DE DÉLÉGUÉS :</b>  - Inscrits : 62 - Présents : 39 - Pouvoirs : 3 - Votants : 42 - Pour : 42 - Contre : 0 - Abstention : 0
<b>Objet :</b>  <b>SEM SOMME ENERGIES</b>  <b>Projet solaire photovoltaïque à Chépy</b>  <b>Prise de participation dans la SAS TS 135 CHEPY</b>

L’an deux mille vingt-deux, le vendredi 25 novembre à 9 heures 30, le Comité de la Fédération Départementale d’Énergie de la Somme, légalement convoqué, s’est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à Boves, sous la présidence de Monsieur Franck BEAUVARLET.

Étaient présents : 39 délégués dont 3 avaient un pouvoir de vote validé, sur 62 délégués convoqués, formant la majorité des délégués en exercice.

Étaient absents et excusés : 23 délégués.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président rend compte de l’avancement des dossiers de la SEM Somme Energies. Il fait état des contacts pris avec les partenaires locaux pour constituer des sociétés de projets afin de développer des projets solaires photovoltaïques.

Il indique que suite à un appel à manifestation d’intérêt lancé par la Commune de Chépy, la SEM Somme Energies a la possibilité d’être actionnaire avec Trina Solar France System d’une société de projet, la SAS TS 135 CHEPY qui serait constitué pour développer, réaliser et exploiter un projet de centrale photovoltaïque au sol d’environ 2,7 MWC de puissance sur la friche communale de l’ancienne briqueterie.

Le développement de ce projet est évalué à 90 000 € et l’investissement à 3 100 000 €.

La société à créer aura un capital initial de 3 000 €, dont la SEM Somme Energies pourrait être actionnaire à hauteur de 20%, soit 600 €.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- approuve les démarches menées par Somme Energies pour développer ce projet solaire photovoltaïque ;
- donne un avis favorable à la prise de participation de la SEM Somme Energies dans le capital de la SAS TS 135 CHEPY pour développer un projet sur la friche de l’ancienne briqueterie de Chépy

Fait et délibéré en séance,  
les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme  
Le Président,

Franck BEAUVARLET

